
Procès-verbal de la séance du Bureau du 6 janvier 2014

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 5)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 5)
<i>Appel nominal</i>	(p. 5)
<i>Adoption</i> du procès-verbal du Bureau du 4 novembre 2013	(p. 5)
N°B-2014-4820 Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°68 et 252 de la copropriété Le Terraillon, situés au 5, rue Guynemer et appartenant à Mme Monique Gay -	(p. 5)
N°B-2014-4821 Bron - Acquisition d'un garage constituant le lot n°4 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terraillon situé 2, rue Guynemer, bâtiment A et appartenant à M. et Mme Alfonso Contim -	(p. 5)
N°B-2014-4822 Bron - Acquisition des lots n°153 et 337 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terraillon situé Bâtiment A - escalier 12 - 17, rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Mohamed Ali Abrougui -	(p. 5)
N°B-2014-4823 Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°755 et 855 de la copropriété Le Terraillon, situés au 24, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Ahmet et Selime Yesil -	(p. 5)
N°B-2014-4824 Décines Charpieu - Acquisition de parcelles de terrain situées chemin de Contre-Halage et route de Vaulx appartenant à la Commune - Modification de la décision n°B-2013-4054 du Bureau du 15 avril 2013 -	(p. 5)
N°B-2014-4825 Décines Charpieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Michelet et appartenant à la Société Icade Promotion -	(p. 5)
N°B-2014-4826 Fontaines Saint Martin - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire de 10 parcelles de terrain nu composant l'assiette foncière de la rue du Père Chevrier appartenant à l'Association syndicale libre du lotissement Le Petit Moulin et à l'Association syndicale libre du lotissement Le Domaine de l'Epine -	(p. 5)
N°B-2014-4827 Francheville - Acquisition d'une parcelle de terrain bâtie située 24, avenue de la Table de Pierre et appartenant à M. Jean-François Berne -	(p. 6)
N°B-2014-4828 Jonage - Meyzieu - Liquidation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Gaulnes - Acquisition, à titre gratuit, des parcelles de terrain relatives aux espaces verts, aux espaces publics de voirie et aux parcelles recevant des bassins de rétention, appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) -	(p. 6)
N°B-2014-4829 Lyon 3°- Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition d'un appartement et d'un emplacement de parking formant respectivement les lots n°1032 et 1165 de la copropriété Le Vivarais, situés 9, boulevard Vivier Merle, dans le périmètre de la place de Milan et appartenant à M. et Mme Bertrand et Agnès Camey -	(p. 6)

N°B-2014-4830	<i>Lyon 7°- Acquisition d'un terrain bâti situé 122, rue André Bollier et appartenant à la SCI Carlet Roy -</i>	(p. 6)
N°B-2014-4831	<i>Lyon 8°- Acquisition, à titre gratuit, de 5 volumes et de 6 parcelles de terrain nu en nature d'espaces de voirie, stationnement et esplanade, situés rues Audibert Lavirotte/ Epargne/ Eternité et appartenant à la société Les Allées de l'Europe ou toute autre société qui lui sera substituée -</i>	(p. 6)
N°B-2014-4832	<i>Lyon 9°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) nord d u Quartier de l'Industrie - Approbation du principe de cession et d'acquisition de terrains avec la Ville de Lyon dans le cadre de la reconstruction du groupe scolaire Antonin Laborde, situé rue Joannès Carret -</i>	(p. 6)
N°B-2014-4833	<i>Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire de la place située à l'angle de la rue Gambetta et de la rue Saint-Mathieu appartenant au Syndicat des copropriétaires de la copropriété Le Quatuor -</i>	(p. 8)
N°B-2014-4834	<i>Solaize - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 315, chemin de la Ruelle et appartenant à la Société civile immobilière (SCI) de la Ruelle ou toute autre société qui lui sera substituée -</i>	(p. 6)
N°B-2014-4835	<i>Villeurbanne - Mise en demeure d'acquérir un immeuble situé 45, rue Anatole France et appartenant à la Société civile immobilière du 45, rue Anatole France - Renoncement à l'acquisition -</i>	(p. 6)
N°B-2014-4836	<i>Bron - Cession, à Mme Monique Gay, d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 1062 et 1056 de la copropriété Caravell e, situés 356, route de Genas -</i>	(p. 6)
N°B-2014-4837	<i>Bron - Cession, d'un appartement et d'une cave formant, respectivement, les lots n° 1199 et 1109 de la copropriété Le Terraillon, situés 13, rue Jules Védrines - Bâtiment D à M. et Mme Mohamed-Ali Abrougui -</i>	(p. 6)
N°B-2014-4838	<i>Chassieu - Revente, à la Ville de Chassieu, d'un immeuble situé 43, rue de la République -</i>	(p. 6)
N°B-2014-4839	<i>Lyon 3°- Cession, à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, d'un terrain situé 84, avenue Lacassagne - Abrogation de la décision n°B-2011-2159 du Bureau du 14 mars 2011 - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir ou de construire -</i>	(p. 6)
N°B-2014-4840	<i>Poleymieux au Mont d'Or - Cession, à la Commune, d'un immeuble situé montée des Chavannes -</i>	(p. 6)
N°B-2014-4841	<i>Rillieux la Pape - Opération Bottet Verchères - Cession, à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), des lots n°2 , 4 et 5 du centre commercial du Bottet, situé au 81, avenue de l'Europe -</i>	(p. 6)
N°B-2014-4842	<i>Saint Fons - Cession, à la Fondation Richard, de terrains situés 71, boulevard Lucien Sampaix -</i>	(p. 6)
N°B-2014-4843	<i>Vaulx en Velin - Déclassement et cession à M.et Mme Labidi d'une partie du domaine public communautaire située avenue Gabriel Péri -</i>	(p. 8)
N°B-2014-4844	<i>Villeurbanne - Revente, à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat d'un immeuble situé 7, rue Paul Péchoux -</i>	(p. 6)
N°B-2014-4845	<i>Villeurbanne - Revente à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat des lots n° 12 et 13 dépendant d'un immeuble en copropriété situé 12, rue de la Soie -</i>	(p. 6)
N°B-2014-4846	<i>Villeurbanne - Revente, à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat, de l'immeuble situé 273, rue du 4 août 1789 -</i>	(p. 6)
N°B-2014-4847	<i>Lyon 4°- Autorisation donnée à la Société Batigère Rhône-Alpes de déposer une demande de permis de construire portant sur la parcelle communautaire située impasse Gigodot et cadastrée AX 235 -</i>	(p. 9)
N°B-2014-4848	<i>Rillieux la Pape - Opération Les Balcons de Sermenaz - Autorisation donnée à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) de déposer une demande de permis d'aménager un tènement issu de la parcelle cadastrée AO 482 -</i>	(p. 6)
N°B-2014-4849	<i>Villeurbanne - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir et de permis de construire -</i>	(p. 9)
N°B-2014-4850	<i>Décines Charpieu - Institution, à titre gratuit, d'une servitude de passage d'une canalisation d'eau potable au profit de la Communauté urbaine de Lyon, sur la parcelle cadastrée BN 336 située impasse Pierre Gay et appartenant à l'indivision Savanier - Approbation d'une convention - Abrogation de la décision n°B-2009-0666 du Bureau du 23 février 2009 -</i>	(p. 6)

N°B-2014-4851	<i>Meyzieu - Institution d'une servitude d'implantation et de passage d'une ligne électrique souterraine au profit de Electricité réseau distribution France (ERDF), sur des terrains communaux cadastrés CE 14, CE 57, CE 61, CD 53, CD 58 et CD 77 - Approbation d'une convention - Abrogation de la décision n°B-2013-45 13 du Bureau du 9 septembre 2013 -</i>	(p. 7)
N°B-2014-4852	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4853	<i>Garantie d'emprunt accordée à la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Poste habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4854	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès du Crédit agricole centre-est -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4855	<i>Fusion par absorption de la SA d'HLM Habitation moderne et familiale (HMF) en Rhône-Alpes au profit de la SA d'HLM Immobilière en Rhône-Alpes : transfert des garanties d'emprunts et subrogation des actes -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4856	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4857	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès du Crédit agricole centre-est -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4858	<i>Transfert d'une garantie d'emprunt de la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes au profit de la SA d'HLM Résidences sociales de France - Contrat de prêt Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4859	<i>Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Adoma auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Décision modificative à la décision n°B-2013-4242 du Bureau du 10 juin 2013 -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4860	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4861	<i>Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4862	<i>Fourniture de pièces détachées et réparations des pompes à boue haute pression de marque FL SMIDTH installées sur la station d'épuration à Pierre Bénite - Lancement d'une procédure négociée sans mise en concurrence avec l'entreprise FL SMIDTH - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4863	<i>Fourniture de papier d'impression pour l'atelier reprographie de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 9)
N°B-2014-4864	<i>Maintenance du logiciel standard Grand Angle et prestations complémentaires - 2 lots - Lancement d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4865	<i>Maintenance du logiciel standard LIA et prestations complémentaires - Lancement d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4866	<i>Maintenance des logiciels Asset Manager et Service center utilisés à la Communauté urbaine de Lyon et prestations associées - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4867	<i>Fourniture de matériels et équipements électriques pour les services de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n°1 : fournitures pour protections et distributions électriques - Lot n°2 : fourniture pour éclairage et divers équipements électriques - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 9)
N°B-2014-4868	<i>Réfection de l'étanchéité des toitures terrasses de l'Hôtel de communauté - Lot n°1 : étanchéité maçonnerie - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 9)
N°B-2014-4869	<i>Location et montage d'échafaudages pour l'Unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4870	<i>Bron - Quartier Terrailon - Secteur Caravelle - Travaux d'aménagement des espaces publics - Lot n°1 : terrassement, voirie, assainissement - Lot n°2 : réseaux secs, adduction eau potable (AEP) - Lot n°3 : espaces verts, plantations - Lot n°4 : mobilier, serrurerie, jeux - Autorisation de signer les 4 marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 12)

N°B-2014-4871	<i>Lyon 3°- Travaux de dépollution des sols sur le tènement de l'ancienne usine Renault Véhicules Industriels (RVI) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 9)
N°B-2014-4872	<i>Mions - Travaux de réfection de chaussées rues Albert Ferrus, Tilleuls, Buzy et Pasteur - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4873	<i>Saint Genis les Ollières - Aménagement de la rue Sartoretti - Autorisation de signer le marché de travaux de voirie à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 8)
N°B-2014-4874	<i>Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne la Soie - Aménagement - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4875	<i>Lyon 9°- Groupe scolaire Antonin Laborde - Recons truction - Marchés de travaux - Autorisation de signer un avenant n°2 au marché pu blic -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4876	<i>Oullins - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la Société d'économie mixte de construction et d'aménagement du département de l'Ain (SEMCODA) de l'immeuble situé 2, chemin des Célestins -</i>	(p. 7)
N°B-2014-4877	<i>Lyon 3°- Travaux de réhabilitation du collecteur T 180 - Avenue Félix Faure - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4878	<i>Décines Charpieu - Transfert, à titre gratuit, dans le domaine public de voirie communautaire de la place de la Libération et d'une partie de la rue du 24 avril 1915 -</i>	(p. 8)
N°B-2014-4879	<i>Bron - Prestations de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un troisième bâtiment pour l'Institut universitaire de technologie (IUT) de l'Université Lyon 2 Lumière à Bron - Autorisation de signer un avenant n°2 au marché public -</i>	(p. 9)
N°B-2014-4880	<i>Fourniture de vêtements annexes - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 9)
N°B-2014-4881	<i>Fournitures de produits d'entretien et d'articles de droguerie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 9)

Présidence de monsieur Gérard Collomb

Président

Le lundi 6 janvier 2014 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le 27 décembre 2013 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

M. LE PRÉSIDENT : Chers collègues, si vous le voulez bien, nous allons commencer cette séance du Bureau. Je veux d'abord vous souhaiter, comme je viens de le faire de vive voix, tous mes vœux pour cette année, et vous dire que je crois que l'œuvre accomplie, au cours des 6 dernières années, a été assez exceptionnelle.

Lorsqu'on regarde le bilan, et nous l'avons fait à l'occasion du débat d'orientation budgétaire, on voit comment cette métropole a progressé. Nous étions, et je le dis souvent, il y a quelques années, au même niveau que les villes comme Bordeaux, Toulouse et Lille. Aujourd'hui, nous avons pris une longueur d'avance sur le plan économique et sur le plan social.

Lorsque je regarde -nous faisons le bilan avec monsieur le Vice-Président Brachet- le nombre de logements construits dans cette agglomération, le nombre de logements sociaux et la diversité des logements construits, la mixité que nous avons réussi à reconstituer dans cette agglomération avec des quartiers ou des communes qui, hier, se paupérisaient et qui repartent aujourd'hui de l'avant, je me dis que nous avons quand même beaucoup progressé.

C'était, dans les dernières semaines de 2013, l'anniversaire de la "marche des beurs". Lorsqu'on va aujourd'hui aux Minguettes, à Vaulx en Velin ou dans un quartier de Lyon comme la Duchère, ou maintenant du côté de Mermoz, on dit "oui, il y a eu une trajectoire tout à fait extraordinaire". Moi, je suis assez fier du bilan accompli ensemble.

Lorsque je regarde la qualité de vie dans notre agglomération, je me dis que, là aussi, nous avons progressé, que ce que nous avons fait sur les berges du Rhône, sur l'Anneau bleu, sur les rives de Saône, même si par les temps qui courent, elles sont un peu sous l'eau, c'est quand même quelque chose de fantastique. Il y a une qualité et une douceur de vivre dans notre agglomération qui, je crois, s'est accrue d'année en année.

Merci à chacune et à chacun d'entre vous. Je ne parle même pas du travail accompli par le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) car c'est extraordinaire. Le développement en matière de mobilité de notre agglomération a été tout à fait fantastique et, lorsqu'on compare aujourd'hui nos réseaux, le maillage que l'on a du territoire par rapport à d'autres villes, c'est assez exceptionnel.

Voilà mesdames et messieurs, il ne reste plus qu'une chose à faire, à savoir reconstituer en avril un Bureau de la qualité de celui-là. Pour cette raison, je vous souhaite une bonne année pour les élections. Merci.

(Applaudissements).

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Murielle Laurent pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Laurent vous avez la parole.

(Madame Murielle Laurent est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mmes Laurent, Peytavin, MM. Vesco, Rivalta, Assi, David G., Sangalli.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Philip, Mme Pédrini, M. Passi, Mme Dognin-Sauze, M. Bernard R. (pouvoir à M. Crédoz), Mme Frih (pouvoir à M. Claisse).

Absents non excusés : Mme Guillemot, MM. Calvel, Arrue, Barge, Charles, Sécheresse, Julien-Laferrère, Lebuhotel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte)

Adoption du procès-verbal du Bureau

du 4 novembre 2013

M. LE PRÉSIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal du Bureau du 4 novembre 2013. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° B-2014-4820 - Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 68 et 252 de la copropriété Le Terrailon, situés au 5, rue Guynemer et appartenant à Mme Monique Gay - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4821 - Bron - Acquisition d'un garage constituant le lot n° 4 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terrailon situé 2, rue Guynemer, bâtiment A et appartenant à M. et Mme Alfonso Contim - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4822 - Bron - Acquisition des lots n° 153 et 337 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terrailon situé Bâtiment A - escalier 12 - 17, rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Mohamed Ali Abrougui - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4823 - Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 755 et 855 de la copropriété Le Terrailon, situés au 24, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Ahmet et Selime Yesil - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4824 - Décines Charpieu - Acquisition de parcelles de terrain situées chemin de Contre-Halage et route de Vaulx appartenant à la Commune - Modification de la décision n° B-2013-4054 du Bureau du 15 avril 2013 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4825 - Décines Charpieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Michelet et appartenant à la Société Icade

Promotion - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4827 - Francheville - Acquisition d'une parcelle de terrain bâtie située 24, avenue de la Table de Pierre et appartenant à M. Jean-François Berne - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4828 - Jonage - Meyzieu - Liquidation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Gaulnes - Acquisition, à titre gratuit, des parcelles de terrain relatives aux espaces verts, aux espaces publics de voirie et aux parcelles recevant des bassins de rétention, appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4829 - Lyon 3° - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition d'un appartement et d'un emplacement de parking formant respectivement les lots n° 1032 et 1165 de la copropriété Le Vivarais, situés 9, boulevard Vivier Merle, dans la périmètre de la place de Milan et appartenant à M. et Mme Bertrand et Agnès Camey - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4830 - Lyon 7° - Acquisition d'un terrain bâti situé 122, rue André Bollier et appartenant à la SCI Carlet Roy - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4831 - Lyon 8° - Acquisition, à titre gratuit, de 5 volumes et de 6 parcelles de terrain nu en nature d'espaces de voirie, stationnement et esplanade, situés rues Audibert Lavrotte/ Epargne/ Eternité et appartenant à la société Les Allées de l'Europe ou toute autre société qui lui sera substituée - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4832 - Lyon 9° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) nord du Quartier de l'Industrie - Approbation du principe de cession et d'acquisition de terrains avec la Ville de Lyon dans le cadre de la reconstruction du groupe scolaire Antonin Laborde, situé rue Joannès Carret - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4834 - Solaize - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 315, chemin de la Ruelle et appartenant à la Société civile immobilière (SCI) de la Ruelle ou toute autre société qui lui sera substituée - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4835 - Villeurbanne - Mise en demeure d'acquérir un immeuble situé 45, rue Anatole France et appartenant à la Société civile immobilière du 45, rue Anatole France - Renoncement à l'acquisition - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4836 - Bron - Cession, à Mme Monique Gay, d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 1062 et 1056 de la copropriété Caravelle, situés 356, route de Genas - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4837 - Bron - Cession, d'un appartement et d'une cave formant, respectivement, les lots n° 1199 et 1109 de la copropriété Le Terrailon, situés 13, rue Jules Védrines - Bâtiment D à M. et Mme Mohamed-Ali Abrougui - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4838 - Chassieu - Revente, à la Ville de Chassieu, d'un immeuble situé 43, rue de la République - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4839 - Lyon 3° - Cession, à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, d'un terrain situé 84, avenue Lacassagne - Abrogation de la décision n° B-2011-2159 du Bureau du 14 mars 2011 - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir ou de construire - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4840 - Poleymieux au Mont d'Or - Cession, à la Commune, d'un immeuble situé montée des Chavannes - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4841 - Rillieux la Pape - Opération Bottet Verchères - Cession, à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), des lots n° 2, 4 et 5 du centre commercial du Bottet, situé au 81, avenue de l'Europe - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4842 - Saint Fons - Cession, à la Fondation Richard, de terrains situés 71, boulevard Lucien Sampaix - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4844 - Villeurbanne - Revente, à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat d'un immeuble situé 7, rue Paul Péchoux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4845 - Villeurbanne - Revente à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat des lots n° 12 et 13 dépendant d'un immeuble en copropriété situé 12, rue de la Soie - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4846 - Villeurbanne - Revente, à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat, de l'immeuble situé 273, rue du 4 août 1789 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4848 - Rillieux la Pape - Opération Les Balcons de Sermenaz - Autorisation donnée à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) de déposer une demande de permis d'aménager un tènement issu de la parcelle cadastrée AO 482 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4850 - Décines Charpieu - Institution, à titre gratuit, d'une servitude de passage d'une canalisation d'eau potable au profit de la Communauté urbaine de Lyon, sur la parcelle cadastrée BN 336 située impasse Pierre Gay et appartenant à l'indivision Savanier - Approbation d'une convention - Abrogation de la décision n° B-2009-0666 du Bureau du 23 février 2009 -

Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4851 - Meyzieu - Institution d'une servitude d'implantation et de passage d'une ligne électrique souterraine au profit de Electricité réseau distribution France (ERDF), sur des terrains communautaires cadastrés CE 14, CE 57, CE 61, CD 53, CD 58 et CD 77 - Approbation d'une convention - Abrogation de la décision n° B-2013-4513 du Bureau du 9 septembre 2013 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4876 - Oullins - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la Société d'économie mixte de construction et d'aménagement du département de l'Ain (SEMCOA) de l'immeuble situé 2, chemin des Célestins - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2014-4820 à B-2014-4825, B-2014-4827 à B-2014-4831, B-2014-4832, B-2014-4834 à B-2014-4842, B-2014-4844 à B-2014-4846, B-2014-4848, B-2014-4850, B-2013-4851 et B-2014-4876. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur : Monsieur le Président et chers collègues, je commence par des dossiers concernant des acquisitions.

Le dossier n° B-2014-4834 à Solaize est relatif à de la voirie de proximité. Il s'agit de l'acquisition d'une parcelle de terrain nu de 42 mètres carrés située 315, chemin de la Ruelle, qui se fera à titre gratuit.

Les dossiers n° B-2014-4825 et B-2014-4827 à Décines Charpieu et Francheville concernent l'acquisition d'une parcelle de terrain nu et d'une parcelle de terrain bâtie de 1 222 mètres carrés pour de la voirie de proximité. Ces acquisitions font suite à une mise en demeure pour Francheville et à un emplacement réservé au plan local d'urbanisme (PLU) pour Décines Charpieu. Elles s'élèvent à un montant de 610 840 €.

Le dossier n° B-2014-4828 à Jonage et Meyzieu concerne l'acquisition, auprès de la SERL, dans le cadre de la liquidation de la ZAC des Gaulnes, de parcelles de terrain de 251 164 mètres carrés. Cette acquisition concerne les terrains d'assiette des espaces verts, des espaces publics de voirie, des bassins de rétention et se fera à titre gratuit.

Le dossier n° B-2014-4831 à Lyon 8°, dans le cadre de l'aménagement de l'îlot Berthelot Epargne, concerne l'acquisition de 5 volumes et de 6 parcelles de terrain nu pour une surface totale de 13 515 mètres carrés, qui se fera à titre gratuit auprès de la société Les Allées de l'Europe pour intégration dans le domaine public de voirie communautaire.

Le dossier n° B-2014-4830 est retiré de l'ordre du jour car, suite à une découverte de pollution complémentaire, nous devons renégocier le prix de ce terrain.

Les dossiers n° B-2014-4820, B-2014-4821, B-2014-4822 et B-2014-4823 à Bron, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon, concernent les acquisitions de 3 logements, d'un garage, de 3 caves et les parties communes s'y rattachant, pour un montant de 256 725 €.

Le dossier n° B-2014-4829 à Lyon 3°, dans le cadre du projet Lyon Part-Dieu, concerne l'acquisition d'un appartement, d'un

emplacement de parking et les parties communes s'y rattachant, pour un montant de 230 000 €.

Ensuite, il y a des dossiers concernant des cessions.

Les dossiers n° B-2014-4836 et B-2014-4837 à Bron, dans le cadre d'un relogement relevant de l'opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon, concernent les cessions d'un logement T4 et d'une cave pour un montant de 70 000 € et d'un logement T3 et d'une cave pour un montant de 60 500 €.

Le dossier n° B-2014-4838 à Chassieu, suite à une préemption, concerne la revente, à la Ville, dans le cadre d'une opération de logement social, d'une maison et d'un terrain pour un montant de 900 000 €.

Le dossier n° B-2014-4839 à Lyon 3° concerne la cession, à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, pour l'aménagement de l'ancienne friche RVI84, d'un terrain de 2 547 mètres carrés pour un montant de 766 502,98 € TTC. Il s'agit également d'abroger la décision n° B-2011-2159 du Bureau du 14 mars 2011.

Le dossier n° B-2014-4840 à Poleymieux au Mont d'or concerne la cession, à la Commune, dans le cadre d'une opération de logement social, d'un immeuble pour une valeur de 20 000 €.

Le dossier n° B-2014-4841 à Rillieux la Pape, dans le cadre de l'opération Bottet Verchères, concerne la cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) des lots n° 2, 4 et 5 du centre commercial du Bottet pour un montant de 138 000 €.

Le dossier n° B-2014-4842 à Saint Fons concerne la cession à la Fondation Richard, dans le cadre de la réalisation d'un établissement et service d'aide par le travail (ESAT), de terrains de 1 912 mètres carrés pour un montant, hors pollution, de 43 000 €.

Les dossiers n° B-2014-4844, B-2014-4845 et B-2014-4846 à Villeurbanne, suite à une préemption, concernent les reventes à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat, dans le cadre d'opérations de logements sociaux, d'une maison et d'un terrain pour une valeur de 280 000 €, d'un appartement et d'une cave, les parties communes s'y rattachant, pour un montant de 72 000 €, et d'une maison et d'un terrain pour un montant de 360 000 €.

Le dossier n° B-2014-4824 à Décines Charpieu concerne la modification de la décision n° B-2013-4054 du Bureau du 15 avril 2013. Ces acquisitions foncières étaient nécessaires pour la piste cyclable qui est une emprise moins importante. Cette modification porte sur la suppression d'une parcelle cadastrée AH 171.

Le dossier n° B-2014-4832 à Lyon 9° concerne un accord de principe avec la Ville de Lyon pour une acquisition et une cession, dans le cadre de la reconstruction du groupe scolaire Antonin Laborde.

Le dossier n° B-2014-4835 à Villeurbanne concerne le renoncement à la mise en demeure d'acquiescer, relative à la propriété cadastrée BM 222 au vu de l'emplacement réservé de voirie n° 72.

Le dossier n° B-2014-4848 à Rillieux la Pape concerne l'autorisation donnée à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) de déposer une demande de permis d'aménager un tènement pour l'opération "Les Balcons de Sermenaz".

Le dossier n° B-2014-4876 à Oullins concerne la mise à disposition, par bail emphytéotique, à la Société d'économie mixte de construction et d'aménagement du département de l'Ain (SEMCODA), d'un terrain pour la réalisation de 7 logements PLUS et de 3 logements PLAI. S'en suivra au-delà de la 40^e année, un loyer de 21 666,67 € actualisable annuellement pour les 15 dernières années du bail.

Le dossier n° B-2014-4850 à Décines Charpieu concerne l'institution d'une servitude de passage d'une canalisation d'eau potable nécessaire pour la direction de l'eau.

Le dossier n° B-2014-4851 à Meyzieu concerne l'institution d'une servitude d'implantation et de passage d'une ligne électrique souterraine au profit de Electricité réseau distribution France (ERDF) sur un terrain communautaire.

Le dossier n° B-2014-4847 à Lyon 4° concerne l'autorisation donnée à la Société Batigère Rhône-Alpes de déposer une demande de permis de construire sur une parcelle communautaire pour du logement social.

J'en ai terminé avec tous ces dossiers, monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Bouju, Brachet, Da Passano et Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld) n'ayant pas pris part aux débats ni aux votes des dossiers n° B-2014-4828 et B-2014-4848 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

N° B-2014-4826 - Fontaines Saint Martin - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire de 10 parcelles de terrain nu composant l'assiette foncière de la rue du Père Chevrier appartenant à l'Association syndicale libre du lotissement Le Petit Moulin et à l'Association syndicale libre du lotissement Le Domaine de l'Epine - Direction de la voirie -

N° B-2014-4833 - Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire de la place située à l'angle de la rue Gambetta et de la rue Saint-Mathieu appartenant au Syndicat des copropriétaires de la copropriété Le Quatuor - Direction de la voirie -

N° B-2014-4843 - Vaulx en Velin - Déclassement et cession à M. et Mme Labidi d'une partie du domaine public communautaire située avenue Gabriel Péri - Direction de la voirie -

N° B-2014-4873 - Saint Genis les Ollières - Aménagement de la rue Sartoretti - Autorisation de signer le marché de travaux de voirie à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2014-4878 - Décines Charpieu - Transfert, à titre gratuit, dans le domaine public de voirie communautaire de la place de la Libération et d'une partie de la rue du 24 avril 1915 - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2014-4826, B-2014-4833, B-2014-4843, B-2014-4873 et B-2014-4878. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Monsieur le Président et chers collègues, le dossier n° B-2014-4826 à Fontaines Saint Martin concerne l'Association syndicale

libre du lotissement Le Petit Moulin et l'Association syndicale libre du lotissement Le Domaine de l'Epine qui ont sollicité la Communauté urbaine de Lyon dans le but d'obtenir le classement, dans le domaine public de voirie communautaire, de la rue du Père Chevrier.

Ces 2 lotissements se sont engagés à céder gratuitement ces parcelles représentant une superficie totale de 6 992 mètres carrés. L'ensemble des services communautaires a émis un avis favorable à ce classement, celui-ci ne remettant pas en cause la desserte et la circulation. La présente opération est dispensée d'enquête publique.

Le dossier n° B-2014-4833 à Meyzieu concerne une acquisition et un classement, dans le domaine public de voirie communautaire. A l'issue de travaux d'aménagement d'un programme de constructions, dans le quartier Mathiolan-Peyssillieu, le Syndicat des copropriétaires de la copropriété Le Quatuor a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir le classement de la placette nouvellement aménagée et de plusieurs parcelles constituant une partie des trottoirs.

L'ensemble des parcelles représente une superficie totale de 2 543 mètres carrés. Le syndicat s'est engagé à céder gratuitement, à la Communauté urbaine de Lyon, l'ensemble de ces terrains. Les services communautaires ont émis un avis favorable à ce classement, celui-ci ne remettant pas en cause la desserte et la circulation. La présente opération est dispensée d'enquête publique.

Le dossier n° B-2014-4843 à Vaulx en Velin, dans le cadre du projet de requalification de l'avenue Gabriel Péri, concerne monsieur et madame Labidi qui ont sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir la cession après désaffectation et déclassement d'une partie du domaine public communautaire sur une parcelle de 120 mètres carrés.

L'enquête technique a révélé l'absence de réseau sur l'emprise. L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce déclassement. Il n'y a pas besoin d'une enquête publique puisque cela ne remet pas en cause la desserte et la circulation. Aux termes du compromis proposé, la cession aura lieu au prix de 10 € du mètre carré, soit 1 200 € pour 120 mètres carrés.

Le dossier n° B-2014-4873 à Saint Genis les Ollières concerne un marché de travaux de voirie dans le cadre de l'aménagement de la rue Sartoretti. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 13 décembre 2013, a choisi l'entreprise Eiffage travaux publics RAA pour un montant de 472 040,34 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° B-2014-4878 à Décines Charpieu concerne une demande d'obtention, de la part de la Commune, du transfert, à titre gratuit, dans le domaine public de voirie communautaire, de la place de la Libération et d'une partie de la rue du 24 avril 1915. L'ensemble de ces parcelles correspond à une superficie de 5 618 mètres carrés. Ce transfert est réalisé, conformément à l'article L 3112-1 du code général de la propriété des personnes publiques qui dispose que les biens des collectivités peuvent faire l'objet d'une cession sans déclassement préalable lorsque la vente a lieu entre ces 2 collectivités. Aucun déclassement n'est donc nécessaire. A l'issue de la cession, le bien relèvera du domaine public communautaire.

Voilà, monsieur le Président, j'en ai terminé.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° B-2014-4847 - Lyon 4° - Autorisation donnée à la Société Batigère Rhône-Alpes de déposer une demande de permis de construire portant sur la parcelle communautaire située impasse Gigodot et cadastrée AX 235 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4849 - Villeurbanne - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir et de permis de construire - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-4863 - Fourniture de papier d'impression pour l'atelier reprographie de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-4867 - Fourniture de matériels et équipements électriques pour les services de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 1 : fournitures pour protections et distributions électriques - Lot n° 2 : fourniture pour éclairage et divers équipements électriques - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-4868 - Réfection de l'étanchéité des toitures terrasses de l'Hôtel de communauté - Lot n° 1 : étanchéité maçonnerie - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-4871 - Lyon 3° - Travaux de dépollution des sols sur le tènement de l'ancienne usine Renault Véhicules Industriels (RVI) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-4879 - Bron - Prestations de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un troisième bâtiment pour l'Institut universitaire de technologie (IUT) de l'Université Lyon 2 Lumière à Bron - Autorisation de signer un avenant n° 2 au marché public - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-4880 - Fourniture de vêtements annexes - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-4881 - Fournitures de produits d'entretien et d'articles de droguerie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux res-

sources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Laurent rapporte les dossiers n° B-2014-4847, B-2014-4849, B-2014-4863, B-2014-4867, B-2014-4868, B-2014-4871 et B-2014-4879 à B-2014-4881. Madame Laurent, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente LAURENT, rapporteur : Monsieur le Président et chers collègues, le dossier n° B-2014-4847 à Lyon 4° concerne une autorisation donnée à la Société Batigère Rhône-Alpes de déposer une demande de permis de construire portant sur la parcelle communautaire située impasse Gigodot et cadastrée AX 235.

Le dossier n° B-2014-4849 à Villeurbanne concerne le transfert du garage Véhicules Légers du site de Clément Marot de Lyon 7° à Villeurbanne. Ce transfert est effectué dans le but :

- de la relocalisation de l'unité logistique et véhicules légers de la direction de la logistique et des bâtiments avec la construction d'un nouveau garage de 2 081 mètres carrés,

- de la sécurisation du site en créant un sens de circulation pour les poids lourds de la propreté utilisant l'aire de lavage poids lourds et l'aire de dépotage,

- des aires de stationnement sécurisés par la direction de la logistique et des bâtiments et la direction de la propreté,

- la démolition et le désamiantage d'un hangar pour la création de zones de stationnement.

Il s'agit donc d'autoriser monsieur le Président à déposer une demande de permis de démolir et de permis de construire portant sur des bâtiments situés 100, avenue Paul Krüger et à accomplir tous les actes contractuels y afférents.

Le dossier n° B-2014-4863 concerne l'autorisation de signer un marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert concernant la fourniture de papier d'impression pour l'atelier reprographie de la Communauté urbaine de Lyon. La commission permanente d'appel d'offres du 29 novembre 2013 a classé les offres et sélectionné l'entreprise Groupe Papyrus France, pour un montant minimum de 40 000 € HT et maximum de 120 000 € HT.

Le dossier n° B-2014-4867 concerne l'autorisation de signer un marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert concernant la fourniture de matériels et équipements électriques pour les services de la Communauté urbaine de Lyon. La commission permanente d'appel d'offres du 13 décembre 2013 a classé les offres et sélectionné l'entreprise COMPTOIR LYONNAIS D'ELECTRICITE-SONEPAR SUD-EST pour le lot n° 1 : fourniture pour protections et distributions électriques pour un montant minimum de 1 400 000 € HT et maximum de 3 600 000 € HT, et l'entreprise REXEL FRANCE pour le lot n° 2 : fourniture pour éclairage et divers équipements électriques, pour un montant minimum de 1 200 000 € HT et maximum de 3 200 000 € HT.

Le dossier n° B-2014-4868 concerne la réfection de l'étanchéité des toitures terrasses de l'Hôtel de communauté sur le lot n° 1 : étanchéité maçonnerie. Pour rappel, l'opération est composée de 3 lots : étanchéité maçonnerie, photovoltaïque et génie climatique. Pour le lot n° 1, une procédure adaptée a été lancée, et suite à la consultation, l'offre classée la plus avantageuse s'est

portée sur le groupement SIC ETANCHEITE/MAIA SONNIER/VASSIVIERE pour un montant de 1 500 246,58 € HT pour la tranche ferme et pour un montant de 958 833,66 € HT pour la tranche conditionnelle. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché et tous les actes y afférents.

Le dossier n° B-2014-4871 à Lyon 3° concerne les travaux de dépollution des sols sur le tènement de l'ancienne usine Renault Véhicules Industriels (RVI). Une procédure adaptée a été lancée pour cette partie des travaux et lors de la commission permanente d'appel d'offres du 6 décembre 2013, l'offre la plus économiquement avantageuse retenue a été celle de l'entreprise GAUTHEY pour un montant de 623 122 € HT. Il s'agit donc d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° B-2014-4879 à Bron concerne l'autorisation de signer un avenant n° 2 au marché public pour la construction d'un troisième bâtiment pour l'Institut universitaire de technologie (IUT) de l'Université Lyon 2 Lumière. Les travaux supplémentaires porteront sur l'aménagement des abords immédiats du projet pour un montant de 259 000 € TTC pris en charge par l'Université dans le cadre d'une future convention financière établie avec la Communauté urbaine de Lyon. Le financement de ce programme complémentaire est intégralement pris en charge par l'Université Lyon 2 Lumière à hauteur de ce montant dans le cadre d'un avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre l'Etat et la Communauté urbaine portant sur ce programme. Il s'agit donc d'approuver l'avenant n° 2 au marché conclu avec le groupement X'TO/Cholley Ingénierie/Synapse Construction/Europe Acoustique/GSD Ingénieurs/Ouest Coordination.

Le dossier n° B-2014-4880 concerne la fourniture de vêtements annexes. Le marché à bons de commande de fourniture de vêtements annexes arrivait à échéance le 31 décembre 2013. Afin de renouveler ce cadre d'achat, une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande et comporterait un engagement de commande minimum de 100 000 € HT et maximum de 250 000 € HT pour la durée ferme du marché. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 20 décembre 2013, a classé les offres et sélectionné celle de l'entreprise REGAIN. Il s'agit donc d'autoriser monsieur le Président à signer le marché à bons de commande pour la fourniture de vêtements annexes et tous les actes y afférents.

Le dossier n° B-2014-4881 concerne la fourniture de produits d'entretien et d'articles de droguerie. Les 2 marchés à bons de commande de fournitures de produits d'entretien en lot n° 1 et d'articles de droguerie en lot n° 2 arrivent à échéance le 31 janvier 2014. Afin de renouveler ce cadre d'achat, une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande conclu pour une durée ferme de 2 ans, reconductible de façon expresse une fois 2 ans. Le marché comporterait un engagement de commande minimum de 170 000 € HT et maximum de 420 000 € HT. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 20 décembre 2013, a classé les offres et sélectionné celle de l'entreprise ARGOS HYGIENE. Il s'agit donc d'autoriser monsieur le Président à signer le marché à bons de commande pour la fourniture de produits d'entretien et d'articles de droguerie et tous les actes y afférents.

J'en ai terminé. Merci.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente LAURENT.

N° B-2014-4852 - Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-4853 - Garantie d'emprunt accordée à la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Poste habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-4854 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès du Crédit agricole centre-est - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-4855 - Fusion par absorption de la SA d'HLM Habitation moderne et familiale (HMF) en Rhône-Alpes au profit de la SA d'HLM Immobilière en Rhône-Alpes : transfert des garanties d'emprunts et subrogation des actes - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-4856 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-4857 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès du Crédit agricole centre-est - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-4858 - Transfert d'une garantie d'emprunt de la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes au profit de la SA d'HLM Résidences sociales de France - Contrat de prêt Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-4859 - Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Adoma auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Décision modificative à la décision n° B-2013-4242 du Bureau du 10 juin 2013 - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-4860 - Garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-4861 - Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Darne rapporte les dossiers n° B-2014-4852 à B-2014-4861. Monsieur Darne, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DARNE, rapporteur : Monsieur le Président et chers collègues, 10 décisions de garanties d'emprunts, pour certaines de nouvelles garanties, et pour d'autres, il s'agit simplement de modifications de contrat de transfert de bénéficiaires.

Le dossier n° B-2014-4852 concerne une garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est

habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour un montant de 149 723 €.

Le dossier n° B-2014-4853 concerne une garantie d'emprunt accordée à la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Poste habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour un montant de 7 044 035 € pour 59 logements à Lyon 7°.

Le dossier n° B-2014-4854 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès du Crédit agricole centre-est pour un montant de 352 336 € et pour 3 logements à Dardilly.

Le dossier n° B-2014-4855 concerne une modification car il y a une fusion par absorption entre des organismes. La SA d'HLM Immobilière en Rhône-Alpes a absorbé la SA d'HLM Habitation moderne et familiale (HMF) en Rhône-Alpes. Il y a en conséquence un transfert des garanties d'emprunts d'un organisme à l'autre.

Le dossier n° B-2014-4856 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour un montant de 497 643 € et pour 7 logements à Dardilly.

Le dossier n° B-2014-4857 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès du Crédit agricole centre-est pour un montant de 1 272 910 € et pour 15 logements.

Le dossier n° B-2014-4858 concerne un transfert d'une garantie d'emprunt de la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes au profit de la SA d'HLM Résidences sociales de France auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour un montant de 269 224 €.

Le dossier n° B-2014-4859 concerne des garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Adoma auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Il s'agit non pas d'une nouvelle garantie ou d'un transfert mais d'une modification dans le taux. Pour une durée de 25 ans, le taux de l'Eco-prêt est modifié. Le montant total garanti est de 999 600 €.

Le dossier n° B-2014-4860 concerne une garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour un montant de 365 835 € et pour 138 logements à Vénissieux. Il s'agit d'un indice de révision qui amène une garantie.

Le dossier n° B-2014-4861 concerne des garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour un montant de 145 350 € et pour un logement à Saint Priest.

J'en ai terminé, monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part aux débats ni aux votes des dossiers n° B-2014-4854 à B-2014-4858 et B-2014-4860 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président DARNE.

N° B-2014-4862 - Fourniture de pièces détachées et réparations des pompes à boue haute pression de marque FL SMIDTH installées sur la station d'épuration à Pierre Bénite - Lancement d'une procédure négociée sans mise en concurrence avec l'entreprise FL SMIDTH - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

N° B-2014-4872 - Mions - Travaux de réfection de chaussées rues Albert Ferrus, Tilleuls, Buzy et Pasteur - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de l'eau -

N° B-2014-4877 - Lyon 3° - Travaux de réhabilitation du collecteur T 180 - Avenue Félix Faure - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° B-2014-4862, B-2014-4872 et B-2014-4877. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Monsieur le Président et chers collègues, le dossier n° B-2014-4862 concerne la fourniture de pièces détachées pour la station d'épuration de Pierre Bénite. Ce sont des pièces détachées spécifiques d'une marque qui ne peut être mise en concurrence. Le marché est conclu pour une durée ferme de 4 ans et comporte un engagement de commande minimum de 200 000 € HT et maximum de 800 000 € HT.

Le dossier n° B-2014-4872 à Mions concerne des travaux de réfection de chaussées. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché avec l'entreprise PERRIER TP pour un montant de 606 006,75 € HT, suite à la proposition de la commission permanente d'appel d'offres.

Le dossier n° B-2014-4877 à Lyon 3° concerne une réhabilitation du collecteur T 180 situé avenue Félix Faure. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le protocole d'accord transactionnel pour un montant de 64 895,75 € HT, la totalité du marché faisant 613 104,50 € HT, avec le groupement d'entreprises DELUERMOZ/EBM/GANTELET GALABERTHIER.

Lors de l'exécution des travaux, il y a eu de gros problèmes d'inondation qui ont engendré des obligations de déviations importantes d'effluents, des travaux non prévus à la phase de conception, des arrivées d'eau qu'il a fallu gérer et des raccordements de branchement dégradés par les montées d'eau, etc.

J'en ai terminé. Merci mesdames et messieurs.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° B-2014-4864 - Maintenance du logiciel standard Grand Angle et prestations complémentaires - 2 lots - Lancement d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

N° B-2014-4865 - Maintenance du logiciel standard LIA et prestations complémentaires - Lancement d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

N° B-2014-4866 - Maintenance des logiciels Asset Manager et Service center utilisés à la Communauté urbaine de Lyon et prestations associées - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Frih rapporte les dossiers n° B-2014-4864 à B-2013-4866. Madame Frih, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur, en remplacement de Mme la Vice-Présidente FRIH, absente : J'ai 3 décisions à vous proposer. Le dossier n° B-2014-4864 concerne l'autorisation donnée à monsieur le Président pour signer des marchés avec la société CGI pour une durée de 4 ans en 2 lots. Le premier lot concerne la maintenance du logiciel standard Grand Angle ainsi que des prestations complémentaires. Le deuxième lot concerne des prestations de formation à ce logiciel pour les personnels de la Communauté urbaine de Lyon et du Conseil général qui, dans le cadre de la Métropole, auront à l'utiliser.

Le dossier n° B-2014-4865 concerne l'autorisation donnée à monsieur le Président pour signer un marché concernant la maintenance du logiciel standard LIA ainsi que des prestations complémentaires, dans le cadre d'une procédure négociée sans mise en concurrence pour un montant minimum de 160 000 € HT et maximum de 640 000 € HT. Ce marché sera signé avec la société ORDIGES.

Le dossier n° B-2014-4866 concerne le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour la maintenance des logiciels Asset Manager et Service center utilisés à la Communauté urbaine de Lyon. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché correspondant.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE, en remplacement de Mme la Vice-Présidente FRIH, absente.

N° B-2014-4869 - Location et montage d'échafaudages pour l'Unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud - Autorisation de signer le marché - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte le dossier n° B-2014-4869. Monsieur Philip, vous avez la parole.

M. LE PRESIDENT, rapporteur, en remplacement de M. le Vice-Président PHILIP, absent : Le dossier n° B-2014-4869 concerne un marché qui a pour objet la location et le montage d'échafaudages pour l'Unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud.

Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Président COLLOMB, en remplacement de M. le Vice-Président PHILIP, absent.

N° B-2014-4870 - Bron - Quartier Terraillon - Secteur Caravelle - Travaux d'aménagement des espaces publics - Lot n° 1 : terrassement, voirie, assainissement - Lot n° 2 : réseaux secs, adduction eau potable (AEP) - Lot n° 3 : espaces verts, plantations - Lot n° 4 : mobilier, serrurerie, jeux - Autorisation de signer les 4 marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Charrier rapporte le dossier n° B-2014-4870. Monsieur Charrier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CHARRIER, rapporteur : Le dossier n° B-2014-4870 à Bron concerne 4 marchés pour les travaux d'aménagement des espaces publics du secteur Caravelle du quartier Terraillon. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à les signer ainsi que tous les actes y afférents.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARRIER.

N° B-2014-4874 - Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne la Soie - Aménagement - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte le dossier n° B-2014-4874. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : Le dossier n° B-2014-4874 à Villeurbanne concerne un marché de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) la Soie au groupement d'entreprises HYL Hannetel Yver/BERIM/Artelia/LEA, pour un montant de 1 783 528,95 € HT, soit 2 140 234,74 € TTC.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N° B-2014-4875 - Lyon 9° - Groupe scolaire Antonin Laborde - Reconstruction - Marchés de travaux - Autorisation de signer un avenant n° 2 au marché public - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Buna rapporte le dossier n° B-2014-4875. Monsieur Buna, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BUNA, rapporteur : Le dossier n° B-2014-4875 à Lyon 9° concerne un marché de travaux pour la reconstruction du groupe scolaire Antonin Laborde. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer l'avenant n° 2 au marché n° 12-08446, conclu avec l'entreprise Fraisse pour le lot n° 3 : gros oeuvre des travaux de reconstruction. Cet avenant d'un montant de 70 213,52 € HT, soit 84 277,82 € TTC, porte le montant total du marché à 1 724 215,95 € HT, soit 2 069 059,14 € TTC. Ce groupe scolaire devrait être livré l'année prochaine.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BUNA.

M. LE PRÉSIDENT : Mes chers collègues, nous en avons terminé.

La séance est levée à 11 heures 20.
